

BUDGET 2010 DE LA VILLE D'OBERNAI

1. CONTEXTE INTERNATIONAL

- La majorité des pays industrialisés du monde a connu une récession importante pendant l'année 2009. Certains pays ont affiché jusqu'à -4,5 % de diminution de leur PIB. **La France a connu un chiffre négatif de 2,2 %** alors que la Chine et l'Inde ont vu leur activité globale augmenter.
- **La dette publique a explosé dans presque tous les pays de l'OCDE, ceci est à la mesure du choc de la récession.** La France n'échappe pas à cette tendance générale, l'endettement public est passé de 64 % du PIB en 2007 à 76 % en 2009. De plus, nous connaissons une prévision de déficit de 30 milliards d'euros pour les comptes sociaux pour 2010 et un déficit prévisionnel du budget de l'Etat proche de 140 milliards d'euros.
- La dette publique de la Grèce, de l'Islande, du Portugal et de l'Espagne, montre les limites du Traité de Maastricht, qui n'avait pas prévu de dispositif de solidarité européenne pour ce type de situation totalement méconnue jusqu'à présent. **Il est nécessaire et urgent que tous les pays diminuent leur déficit public** et que les pays les plus fragiles puissent se financer à des taux bancaires échappant à la spéculation internationale.
- En effet, **la spéculation internationale continue sur toutes les plateformes financières**, en chiffrant artificiellement jusqu'à 7,7 fois le PIB mondial !!! Cette situation ubuesque fait courir des risques énormes à toutes les économies... nous ne sommes pas à l'abri de très mauvaises surprises dans les semaines, mois ou années à venir.
- Espérons que les dirigeants de la planète continuent à avancer dans le cadre d'une **coopération impérieuse** pour réguler au mieux cette situation "extravagante" dont les premières victimes sont les populations les plus pauvres de la planète et les salariés des entreprises qui subissent le contrecoup des effets néfastes de la spéculation.

2. CONTEXTE FRANÇAIS

- **A 77 % du PIB en 2009, la dette publique est excessive au regard du plafond de 60 % fixé par le Traité de Maastricht.** La Commission européenne évalue les perspectives de croissance à 1,1 % en 2010... mais rien n'est sûr.
- Le déficit français est partiellement structurel mais également conjoncturel : diminution des recettes de la TVA, diminution de l'impôt sur les sociétés, augmentation des coûts sociaux et de l'indemnisation du chômage.

- Le déficit du commerce extérieur en 2009, 44 milliards d'euros, est considérable, même s'il est en diminution par rapport à 2008. De nombreuses incertitudes planent à l'heure actuelle sur d'importants contrats industriels où la France est en compétition avec d'autres pays. **Espérons que certains de ces contrats, dans les domaines de l'aéronautique, des lignes à grande vitesse, du nucléaire, puissent aboutir cette année.**
- La réforme de la taxe professionnelle et sa substitution par un nouveau dispositif étaient plus qu'indispensables. **La disparition de la taxe professionnelle se traduira par un allègement des prélèvements pesant sur la grande majorité des entreprises depuis 1975.**

La taxe professionnelle sera remplacée par deux nouveaux impôts "sous un plafond commun" :

- 1. la cotisation foncière des entreprises (CFE)**
- 2. la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE).**

La CVAE constituera un impôt local qui préservera le lien entre l'entreprise et le territoire et participera à la solidarité des territoires.

Les effets de cette réforme pour les collectivités territoriales auront lieu à compter du 1^{er} janvier 2011 → en 2010, la Ville d'Obernai percevra le même niveau de recettes fiscales qu'en 2009, soit de l'ordre de 8,6 millions d'euros.

Bien entendu, il est indispensable que les communes, les intercommunalités et les Collectivités Territoriales soient assurées de recettes fiscales équivalentes à celles actuellement perçues, pour pouvoir mettre en place les projets, équipements et infrastructures indispensables aux habitants.

3. CHOIX POLITIQUES POUR OBERNAI

Les membres du groupe majoritaire de la municipalité ont proposé, pour le budget 2010 de la Ville d'Obernai, les choix suivants :

- **Maintien pour la 5^{ème} année consécutive des taux en vigueur pour les 4 taxes** (taxe d'habitation, taxe foncière bâti, taxe foncière non bâti et taxe professionnelle) afin de ne pas alourdir les dépenses fiscales pesant sur les ménages et les entreprises d'Obernai. **Nous sommes une des seules villes moyennes d'Alsace à avoir fait ce choix constant.**
- **Continuité dans la baisse de la dette de la Ville** → entre 2006 et 2010, cette dette aura baissé de plus de 3,5 millions d'euros.
- **Les dépenses de personnel** ne progresseront en 2010 que de **0,64 %** et **les dépenses pour charges** à caractère général sont prévues **en baisse de 3,24 %** par rapport à 2009.
- Nous **remercions tous les personnels de la Ville d'Obernai**, qui réalisent un excellent travail et qui ont, spontanément adhéré à notre proposition de contenir au mieux toutes les dépenses de fonctionnement.
- **Ainsi, notre capacité d'investissement pour 2010 fait état d'un montant de 5 199 773 € pour le budget principal**, ce qui nous permet de proposer les investissements suivants :

- Terminer la **construction du centre périscolaire Europe**, équipement qui permettra d'accueillir à la rentrée de septembre 2010 jusqu'à 190 enfants du groupe scolaire Europe. Ce bâtiment extrêmement performant en termes d'énergie, sera particulièrement fonctionnel et innovant.
- **La réfection complète de la toiture de la tribune du grand stade est** indispensable. Un montant de 170 000 € est proposé au budget pour cette importante réfection.
- Une enveloppe budgétaire de **70 000 €** est prévue pour l'étude de réalisation d'une **nouvelle crèche halte-garderie**. Différents aménagements de sécurité, de mise en place de **meublement urbain** et de travaux de rénovation de **l'éclairage public**, sont prévus à hauteur de **150 000 €**.
- Le réaménagement et l'extension de la rue du **Maréchal de Lattre de Tassigny**, avec mise en place de pistes cyclables, est prévu pour **377 000 €**. La sécurisation du passage à niveau se fera en coopération avec RFF et la SNCF.
- **Le réaménagement complet du boulevard d'Europe est prévu sur les deux exercices budgétaires 2010-2011**. En 2010, le tronçon entre le giratoire situé devant le Lycée Agricole et la rue Marcel Klein, sera réalisé pour un montant prévisionnel de **415 000 €**. Cette réfection permettra d'organiser l'espace de cet important boulevard en y intégrant, comme dans le secteur industriel, des pistes cyclables et une sécurisation optimale pour les piétons. La mise en place de feux tricolores permettra encore d'augmenter la sécurité de tous les usagers.
- **Plusieurs salles de classe du groupe scolaire Europe feront l'objet d'une rénovation complète.**

4. AUTRES POINTS IMPORTANTS DE CETTE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

1. Parc d'activités du Thal

Trois entreprises nous ont confirmé **leur candidature** pour l'acquisition de terrains dans l'emprise du Parc d'Activités du Thal, qui sera réalisé en 2010.

- **une importante entreprise d'agroalimentaire** est candidate pour 3 lots d'une surface totale **d'un hectare** avec un investissement total de près de 4 millions d'euros et des perspectives de création d'emplois.
- **Une entreprise de commercialisation de piscines** est candidate pour un terrain d'environ **30 ares** pour y installer son activité.
- **Une entreprise spécialisée dans les services multimédia** est candidate pour l'acquisition d'un terrain d'environ **20 ares** pour y installer son siège.

Ceci augure de très bonnes perspectives et démontre combien il était urgent de réaliser l'extension du Parc d'Activités du Thal.

2. Transport Public Urbain Pass'O

Les perspectives d'évolution de cet important service de transport nous amène à mettre en place de nouveaux arrêts afin que **le transport à la demande puisse être opérationnel au 1^{er} avril 2010**.

Ainsi, les résidents de quartiers non desservis jusqu'à présent pourront bénéficier de cette offre de transport en commun. Le Grenelle de l'Environnement incite toutes les collectivités à mettre en œuvre des transports publics lorsque cela est possible. Obernai avait été précurseur en 2005 en offrant un tel projet à ses habitants.

3. Nouvel Hôpital Civil d'Obernai

Au bout de 10 mois de tractations avec 16 propriétaires de parcelles de terrain du secteur du *Schulbach*, **la Ville d'Obernai est définitivement propriétaire de l'emprise nécessaire à la construction du nouvel hôpital d'Obernai, qui comptera 110 lits et de nombreux service annexes**, pour un montant prévisionnel d'investissement de 23 millions d'euros, qui est à la charge de l'ARH (futur ARS) et de l'hôpital. La Ville d'Obernai mettra à la disposition de l'hôpital une emprise de 2,5/3 hectares, afin que la programmation du nouvel hôpital puisse se réaliser dans les meilleurs délais.

4. Partenariats avec les écoles pour les classes de découverte

Il est proposé d'augmenter la participation de la Ville d'Obernai aux écoles pour les actions pédagogiques au titre des classes de découverte des écoles primaires. Nous souhaitons en effet, que les enfants d'Obernai puissent s'épanouir au mieux en bénéficiant du soutien de la Ville lors de ces actions pédagogiques. Ceci est particulièrement apprécié par les enseignants et tous les parents.

De plus, **une dotation de 1 000 €** est proposée annuellement à **chacun des deux collèges, Europe et Freppel**, pour soutenir leurs actions pédagogiques cofinancées par le Conseil Général du Bas-Rhin, qui a compétence en la matière.

5. Solidarité

Les drames successifs que connaît le peuple haïtien nous émeuvent considérablement et nous attristent.

Une aide de solidarité aux sinistrés du **séisme du 12 janvier en Haïti** est proposée à hauteur de **2 000 €**, au bénéfice de la Croix Rouge Française qui œuvre directement avec la Croix Rouge Haïtienne.

CONCLUSION

Le budget 2010 de la Ville d'Obernai est le résultat d'une gestion saine des deniers publics avec une ambition (somme toute mesurée) pour l'ensemble des Obernois, mais qui tient compte des réalités actuelles et de la prudence nécessaire à la gestion d'une collectivité de 11 500 habitants.

Nous partons du simple principe de BON SENS : il est nécessaire de gérer une collectivité comme on gère le budget d'un ménage, à savoir contenir au mieux les dépenses de fonctionnement et investir pour l'avenir de tous.

Bernard FISCHER

Maire d'Obernai
Vice-Président du Conseil Général du Bas-Rhin